

Dundee
Elgin
Franklin

Godmanchester
Havelock
Hinchinbrooke

Howick
Huntingdon
Ormstown

Saint-Anicet
Saint-Chrysostome
Sainte-Barbe
Très-Saint-Sacrement



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE 2017-2021



Portrait du territoire

L'agriculture débute au XIV^e siècle dans la région de Saint-Anicet.



Le Haut-Saint-Laurent est la région qui cumule, en moyenne, **le plus d'UTM au Québec** (3027-3286).

Les sols, composés de **dépôts marins, de moraine et de till** sont propices à l'agriculture.

De nombreux cours d'eau et fossés drainent adéquatement le territoire, le bassin versant de la rivière Châteauguay couvre 77,2 % du territoire de la MRC.

Les paysages et le patrimoine bâti de la MRC sont le reflet du mode de vie qu'avaient les premiers habitants et de la diversité des origines de ceux-ci.

La MRC du Haut-Saint-Laurent, d'une superficie de 1 156 km² est située à l'extrême sud-ouest du Québec, dans une enclave formée par le fleuve Saint-Laurent et la frontière canado-américaine.



La topographie, le climat et l'important potentiel inexploité d'entailles font de la MRC un territoire très propice à la croissance de l'acériculture.



Le climat de la MRC est particulièrement propice à l'agriculture avec une des plus longues saisons de croissance de la province : **215 jours** dans la région de Châteauguay. Le long de la frontière canado-américaine, la période sans gel est de **110 à 125 jours**.



La MRC du Haut-Saint-Laurent possède un couvert forestier très étendu, avec plus de 42 000 ha de forêt.



34,5%
du territoire

Le couvert forestier est toutefois plutôt fragmenté, 76 % des parcelles ont une superficie de 5 à 25 ha.



Caractéristiques et planification de la zone agricole

94% du territoire
(108 744 ha)



Depuis 1999

8,59 ha
exclus
32,36 ha
inclus



La MRC a réalisé 3 demandes à portée collective.
86 îlots déstructurés ont été désignés ainsi que
10 secteurs agricoles forestiers pouvant accueillir
400 nouvelles résidences en zone agricole.



+ de 50 % des lots en zone agricole sont d'une superficie se situant entre
> 20 et 60 ha <. Le territoire agricole est plutôt **morcelé**. Ceci laisse l'opportunité
de développer une production agricole à plus petite échelle.

Portrait de la zone agricole

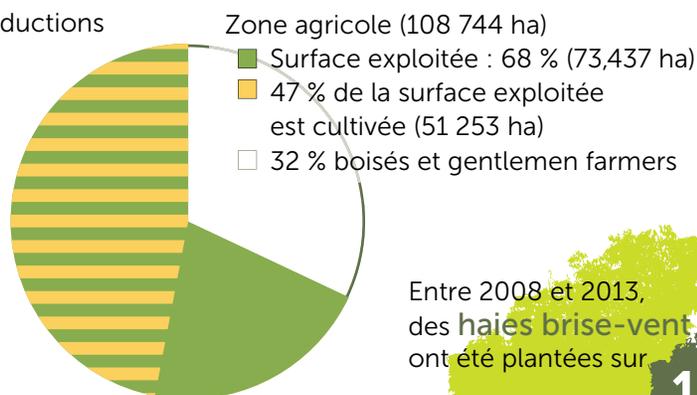
Il existe une grande diversité des productions agricoles sur le territoire.

Il y aurait un potentiel d'amélioration du bilan agroenvironnemental à atteindre dans le cadre du PDZA.

En moyenne,



de cours d'eau
sont entretenus
annuellement.



Entre 2008 et 2013,
des haies brise-vent
ont été plantées sur

18 721 m



Environ 40 km de bandes riveraines
ont été marquées par la SCABRIC depuis 3 ans.

50 % des EAE sont situées dans les 4 municipalités suivantes :

- Ormstown
- Franklin
- Saint-Chrysostome
- Très-Saint-Sacrement

95% des terres agricoles sont
exploitées par des exploitants d'ici.



des exploitants
sont membres
d'un CCAE.

L'agroforesterie
est un secteur ayant un
très fort potentiel de croissance.





Entreprises, exploitants, main-d'œuvre et relève

Les grandes cultures sont caractérisées par l'importante présence des céréales et protéagineux (57 % des superficies cultivées, 31 133 ha).

Les pâturages, la culture du foin et l'acériculture sont également des cultures dominantes de la MRC. 

La population de la MRC s'élève à 21 197 (2011) et se concentre surtout à Ormstown, Saint-Anicet, Saint-Chrysostome et Huntingdon.

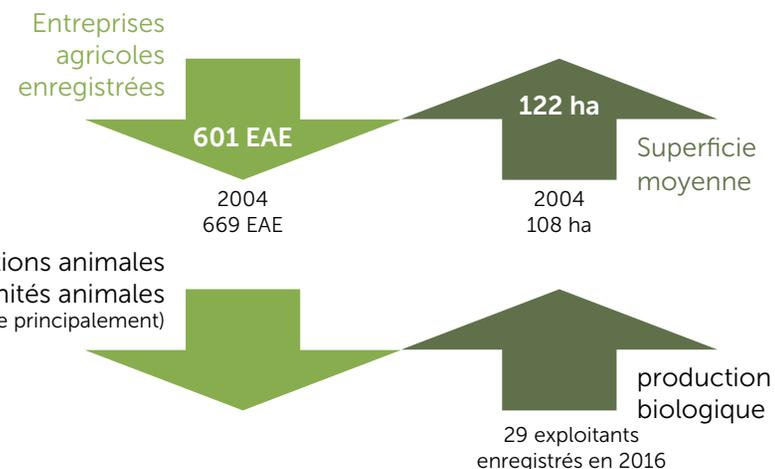
La population est vieillissante et la population active diminue graduellement.

La proportion de la population de la MRC ayant un diplôme d'études secondaires ou professionnelles est supérieure à celle de l'ensemble de la Montérégie (40,1 %), ce qui semble aller de pair avec la structure de l'emploi territorial.

54,1 âge moyen des exploitants sur le territoire de la MRC

12 % des exploitants prévoient vendre à l'intérieur d'un délai de 5 ans (2010).

16 % des exploitations de la MRC disposent d'une relève établie;



La production animale est caractérisée par la forte présence de fermes laitières (29 %) et de fermes d'élevage de bovins (13 %).

 Le secteur de l'agriculture emploie 16,8 % de la main d'œuvre

Les revenus moyens tirés de l'agriculture sont plus élevés dans le Haut-Saint-Laurent qu'en Montérégie.



Transformation agroalimentaire, mise en marché et économie

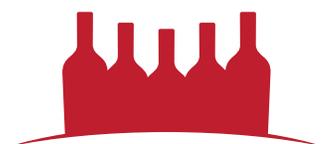


11 établissements de transformation alimentaire

exercent des activités sur le territoire de la MRC

6,3 % des EAE de la MRC font de la transformation, à la ferme soit plus qu'en Montérégie (4,6 %).

2 entreprises de transformation emploient 350 employés.



Les autres entreprises actives sur le territoire sont de **très petite taille**. Elles offrent des **produits de boulangerie, des produits carnés, des produits de l'érable, des boissons alcooliques artisanales et autres produits fins issus de la pomme.**

\$\$\$\$\$ Production laitière
 \$\$\$\$ Céréales et protéagineux

35 %

de la richesse foncière de la MRC provient de l'agriculture (2015)

25 exploitants pratiquent l'autocueillette

L'agrotourisme est pratiqué par **31 exploitants**, dont



13 produisent des pommes.

La vente à la ferme est le mode de mise en marché le plus répandu
53 exploitants s'y adonnent



À chaque année, le **Marché fermier du comté de Huntingdon** est un endroit incontournable où les producteurs et les consommateurs se rencontrent.

33 exploitations procèdent à une mise en marché de leur production via un



Quatre événements à caractère agricole d'importance sont organisés annuellement sur le territoire de la MRC :

- la Foire de Huntingdon
- l'Expo Ormstown
- la Foire de Havelock
- l'Exposition antique et tire de tracteurs antiques d'Hinchinbrooke.



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

ÉNONCÉ DE VISION DU PDZA DU HAUT-SAINT-LAURENT

Rural, diversifié et dynamique, le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent est occupé par des productrices et producteurs agricoles passionnés par le développement durable de leurs activités agricoles.

Le cadre réglementaire y est propice au développement des entreprises existantes et la concertation des acteurs y attire la relève agricole et favorise le démarrage de nouvelles entreprises.

Ainsi, la MRC du Haut-Saint-Laurent se distingue par une agriculture locale forte et fièrement reconnue par le milieu biculturel pour son apport considérable à l'économie régionale.

Plan d'action

AXE DE DÉVELOPPEMENT 1 : VALORISATION ET COMMUNICATION DE L'AGRICULTURE			
OBJECTIFS	ACTIONS	ANNÉES	RESPONSABLES
Assurer la mise en œuvre du PDZA	1- Dédier des ressources humaines, techniques et financières, à la MRC, afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre du PDZA	2017 - 2021	MRC (ADT)
	2- Assurer le suivi des actions par un comité	2017 - 2021	MRC (ADT)
Reconnaître et valoriser l'agriculture, les producteurs, les activités agricoles et son héritage	3- Mettre en valeur le patrimoine agricole de la MRC via des panneaux et affiches	2018 - 2019	MRC (ADT)
	4- Établir le lien entre les écoles et des agriculteurs intéressés à faire connaître l'agriculture aux élèves	2017 - 2021	UPA
	5- Encourager la mise en place de jardins dans les écoles et de jardins publics dans les municipalités	2018 - 2019	MRC (ADT et agro)
	6- Documenter et publiciser l'apport économique de l'agriculture régionale, par municipalité et pour la MRC	2017 - 2018	MRC (ADT)
Favoriser la collaboration entre le monde municipal et agricole	7- Expliquer l'impact du taux varié et du transfert fiscal sur les terres agricoles aux élus et à la population (novembre 2017)	2017	UPA
	8- Appliquer le taux varié	2018 - 2021	Municipalités
	9- Analyser et vulgariser les différents modes de facturation et d'intervention pour les travaux d'entretien de cours d'eau	2018	MRC (tech. cours d'eau)
	10- Explorer la possibilité d'uniformiser les règlements municipaux d'abattage d'arbres	2017	MRC (ADT)
	11- Vulgariser les règlements régionaux ayant un impact sur l'agriculture	2018 - 2019	MRC (ADT)
	12- Offrir le service de collecte des plastiques agricoles sur l'ensemble du territoire de la MRC	2017 - 2021	MRC (GMR)
Encourager l'achat local	13- Adopter une stratégie d'achat local (produits locaux)	2018 - 2019	MRC (agro)
	14- Accompagner le marché fermier dans ses projets (notamment campagne d'achat local et étude de marché)	2017 - 2021	MRC (agro)

Plan d'action

AXE DE DÉVELOPPEMENT 1 : VALORISATION ET COMMUNICATION DE L'AGRICULTURE			
OBJECTIFS	ACTIONS	ANNÉES	RESPONSABLES
Promouvoir la région, ses entreprises et leurs produits	15- Adopter un plan de communication (bilingue)	2017 - 2018	MRC (agro)
	16- Mettre en œuvre le plan de communication	2018 - 2021	MRC (agro)
	17- Organiser des événements afin de réunir les entreprises et faire connaître leurs produits à la population	2018 - 2020	UPA

AXE DE DÉVELOPPEMENT 2 : OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE			
OBJECTIFS	ACTIONS	ANNÉES	RESPONSABLES
Assurer l'aménagement durable de la zone agricole	1- Réviser le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC afin de mieux développer le territoire agricole	2017 - 2020	MRC (ADT)
Consolider l'usage résidentiel dans les zones prévues à cet effet	2- Identifier et faire connaître les lots constructibles à l'intérieur des îlots déstructurés et des secteurs agricoles forestiers	2018 - 2019	MRC (ADT)
Favoriser l'accès aux terres agricoles	3- Identifier, qualifier et faire connaître les friches agricoles sur le territoire	2018 - 2019	MRC (ADT)
	4- Adhérer à la banque de terres : Arterre	2017 - 2018	MRC (ADT)
Améliorer le partage du réseau routier entre les différents utilisateurs	5- Organiser des événements qui permettent les échanges entre agriculteurs et les clubs de vélo (diffuser les dates d'événement à l'avance). Sensibiliser les producteurs et les groupes de vélo.	2018 - 2021	MRC (ADT)
	6- Installer des panneaux routiers agricoles pour sensibiliser les utilisateurs de la route sur les activités saisonnières	2018 - 2019	MRC (ADT)
	7- Permettre aux producteurs d'installer de la signalisation temporaire lors de travaux aux champs	2017 - 2018	Municipalités
Valoriser et développer la ressource forestière	8- Dédier des ressources humaines, techniques et financières à la MRC en foresterie	2018 - 2019	MRC (ADT)

Plan d'action

AXE DE DÉVELOPPEMENT 3 : DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES			
OBJECTIFS	ACTIONS	ANNÉES	RESPONSABLES
Renforcer la collaboration entre les producteurs	1- Organiser une journée annuelle de réseautage entre les producteurs et les élus	2018 - 2021	UPA
	2- Collaborer au développement des regroupements de producteurs (aide-ménager et service de garde, équipements, bâtiments, fumier, travail à forfait etc.)	2017 - 2021	MRC (agro)
Soutenir les entreprises agricoles	3- Faire connaître les services conseils et les aides financières	2017 - 2021	RAMO
	4- Faciliter l'accès aux formations adaptées aux besoins des producteurs sur le territoire	2017 - 2021	CLD
Mettre en place les conditions favorables à la diversification et au développement des entreprises agroalimentaires	5- Mettre en place un projet de cuisine collective	2017 - 2019	MRC (agro)
	6- Réaliser une étude de faisabilité pour favoriser l'implantation d'usines de transformation agroalimentaire sur le territoire	2019 - 2021	MRC (agro)
	7- Faire un portrait de situation concernant l'abattage et la découpe (lapin, volaille, chèvre, mouton, etc.)	2018 - 2019	MRC (agro)
	8- Réaliser une étude de faisabilité pour favoriser l'implantation d'un abattoir (lapin, volaille)	2019 - 2021	MRC (agro)
	9- Appuyer les producteurs agricoles en démarrage auprès de la CPTAQ	2017 - 2021	MRC (ADT)
	10- Faire des démarches auprès d'Hydro-Québec pour faciliter l'accès au courant triphasé	2017 - 2021	UPA
	11- Faciliter l'accès à internet haute-vitesse	2017 - 2021	MRC